

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Journée internationale des femmes

L'UMQ salue la contribution des élues municipales au développement durable des collectivités

Montréal, le 8 mars 2010 – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) profite de l'occasion de la *Journée internationale des femmes* pour saluer la contribution des élues municipales au développement des collectivités québécoises. « *Je tiens à souligner la contribution des femmes à la démocratie municipale. Elles sont de plus en plus nombreuses au sein des conseils municipaux. Ce niveau de pouvoir, le plus près du citoyen, leur offre une opportunité sans égale de prendre part au développement durable de leur collectivité et d'améliorer la qualité de vie de la population* », a déclaré Mme Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, présidente du comité Femme et gouvernance locale de l'UMQ et première femme à avoir occupé le poste de présidente de l'UMQ.

Des initiatives porteuses

L'UMQ a réalisé plusieurs actions pour favoriser la participation des femmes à la démocratie municipale. Elle a créé, en 2004, un comité Femmes et gouvernance locale. Ce comité a pour mandat d'accroître le nombre de candidates et d'élues et de leur offrir un soutien approprié. L'UMQ a également réalisé, en 2008, une tournée de conférences préélectorales. Une dizaine de mairesses et de conseillères municipales ont sillonné le Québec pour parler aux femmes de la fonction d'élu(e) municipale afin de les encourager à briguer les suffrages aux élections de novembre 2009. Cette dernière initiative a été sélectionnée par le ministère de la Condition féminine dans le cadre du Prix Égalité 2010.

Les actions de l'UMQ ont porté des fruits. Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, les femmes sont plus nombreuses au sein des conseils municipaux depuis les élections du 1^{er} novembre 2009. En effet, les femmes représentent 27,5 % des élus, comparativement à 25 % à la suite de l'élection de 2005. Elles représentent maintenant près de 16 % des élus à la mairie. En 2005, elles étaient 13 %. Sur les 8 010 postes électifs, on retrouve donc 2 202 mairesses et conseillères.

De plus, dans plusieurs régions, l'augmentation du nombre de femmes élues est encore plus importante. Par exemple, dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le pourcentage des mairesses est passé de 13,8 % à 27,3 %, soit une augmentation de près de 15 %. En Mauricie, sur les 149 femmes ayant déposé leurs candidatures, 102 ont été élues, dont quatre mairesses, ce qui correspond à 33 % des sièges, comparativement à 26 % en 2005, soit une augmentation de 7 %. Dans la MRC de Drummond, le nombre de mairesses est passé de deux à cinq et des six nouvelles figures qui s'amènent au conseil municipal de Drummondville, trois sont des femmes. Plusieurs conseils municipaux sont aussi passés à la parité et certains sont composés d'une majorité de femmes, dont ceux de la ville de Magog et de Québec.

L'aménagement urbain pensé pour les femmes

Le 14 mai 2009, dans le cadre de ses Assises annuelles, l'UMQ a lancé la brochure *Ma ville en toute confiance : Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires*. Ce guide s'adresse aussi à tous ceux et celles qui travaillent à la conception, à l'aménagement et à la gestion des espaces publics.

